

SYNTHESE DE LA TABLE RONDE N°1 Journée nationale d'échanges et de formation dédiée aux Parcours et à la Coordination du 10 novembre 2022

Table ronde n° 1 : Dans un écosystème en évolution, la structuration des DAC

Depuis juillet 2022 et en vertu du décret du 18 mars 2021 relatif aux dispositifs d'appui à la coordination (DAC) et aux dispositifs spécifiques régionaux, les territoires ont vu des DAC se constituer à échelle départementale (47%) ou infradépartementale (48%). Généralement portés par des associations (91%), les DAC ont pour objectif de rendre plus lisible l'offre de santé par l'unification des différents dispositifs pouvant intervenir en appui sur les parcours (CTA, PTA, MAIA, Réseaux de santé et les CLIC sur décision du conseil départemental)¹. Les échanges entre Frédéric Bousquet, directeur de la MDPH/MDA des Hautes Pyrénées, Sylvie Lainé, directrice du DAC 77 Sud et Alexandre Farnault, chargé de mission Parcours et Autonomie au Secrétariat général des ministères sociaux ont permis de dresser un premier bilan de la structuration des DAC dans cet écosystème en évolution.

Les disparités territoriales façonnent les difficultés et les enjeux de développement de ces dispositifs en cours de structuration car leur évolution dépend entre autres du type d'acteurs implantés, de son maillage ou encore des dynamiques politiques dans lequel il s'inscrit. Pour Frédérique Bousquet, le développement du DAC en gouvernance partagé avec l'ARS, le Conseil Départemental et le porteur (GCS Relais Santé) a été facilité par plusieurs de ces facteurs : « *Auparavant nous avions un seul réseau de santé, cette architecture a permis rapidement de s'engager sur le DAC. Avec la DDARS il y avait une vraie ambition de s'engager. On part d'un département qui a co-porté le dispositif et qui a permis d'établir des liens importants avec le social, le médico-social et le sanitaire. Mais tout n'était pas simple au début parce que nous n'avions pas mêmes méthodes* ».

Au premier abord, capitaliser sur le tissu territorial existant semble faciliter la mise en route de ces nouveaux dispositifs, pour autant « *changer une organisation sans avoir de remise en cause première de celle-ci ce n'est pas si simple* » témoigne Sylvie Lainé qui a participé à la structuration d'un des premiers DAC d'Ile-de-France.

En effet l'unification des dispositifs implique un travail coordonné avec l'ensemble des acteurs du territoire. Une acculturation et/ou une mise en commun de l'organisation et des méthodologies de travail sont alors jugés nécessaires et se traduisent en premier lieu par un changement de paradigme pour les experts intégrés aux DAC.

« *Il faut arriver à sortir de notre logique « inclusion/exclusion » hyper rassurante pour un salarié. Le DAC c'est différent, tout peut arriver au DAC dès que c'est complexe. On est dans une logique d'inclusion systématique avec l'idée de répondre et d'arriver à trouver une solution en subsidiarité des acteurs du territoire. Cela a pris 2 ans mais on a réussi à nous décentrer* », indique Sylvie Lainé.

Cette logique de prise en charge du « *tout parcours, tout âge, toute pathologie* » nécessite une articulation forte avec les partenaires qui s'acquièrent et s'entretient par la formation des professionnels, par des rencontres régulières entre équipes et par un travail de cartographie des missions. Il y a un enjeu à montrer ce que fait le DAC et à le faire savoir aux autres acteurs. Il est toutefois nécessaire de faire attention au juste équilibre entre la classification des missions qui peut créer de nouveaux silos et une souplesse de prise en charge trop importante.

¹ <https://solidarites-sante.gouv.fr/systeme-de-sante-et-medico-social/structures-de-soins/les-dispositifs-d-appui-a-la-coordination-dac/article/tout-comprendre-des-dispositifs-d-appui-a-la-coordination>, consulté le 01/12/2022

Pour autant ce travail d'unification permettrait d'entamer un changement structurel nécessaire à la mise en œuvre du service public territorial de l'autonomie notamment par l'articulation des missions entre l'ARS et les départements. Alexandre Farnault évoque une « Révolution » à l'idée de ne plus travailler en silo mais en transversalité pour répondre à une logique de besoins contre une logique jugée parfois trop centrée sur les dispositifs : *« L'idée n'est pas de savoir qui va donner la bonne information mais ce qu'on veut c'est pouvoir apporter la bonne ressource, la bonne information dans un bon délai. »*